

### Financer, accompagner et loger



**38,7 M€\*\*** investis pour la **production de logements abordables**



et depuis 2018, **14,4 M€** dans les villes moyennes



**168 ménages** logés

**1 387 aides et services** attribués

**7,5 M€\*\*\*** d'aides auprès **des salariés des entreprises**

### Construire et gérer

**7 217 logements sociaux et intermédiaires** appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



**154 logements neufs** livrés

**205 mises en chantier**

**131 agréments** obtenus

Chiffres clés 2022\*

### Président



Jacques FAYEL (MEDEF)

### Vice-président



Alain BENJAMIN (CFE-CGC)

#### MEDEF

Philippe CHAULET

Betty FAUSTA

Jacques FAYEL

Ève RIBOUD

#### CPME

Jacques-Henri MONFRET

#### CFDT

Patrick PINEAU

#### CFE-CGC

Alain BENJAMIN

#### CFTC

Mylène GOBELIN

#### CGT

*En cours de désignation*

#### FO

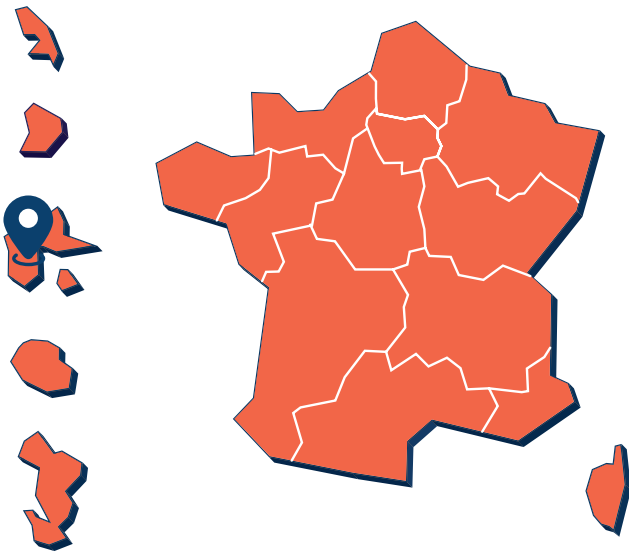
Xavier CLAPIER



**Directeur régional :** Ibrahima DIA

**Référente du Comité territorial :** Isabelle PREVOTS

dom@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

## LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



### Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



### Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



### Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.